



Bourgogne-Franche-Comté

Transition écologique et emploi cadre

En Bourgogne-Franche-Comté, 538 des cadres du secteur privé occupaient un emploi « vert » en 2021, et 23 628 autres cadres avaient un emploi destiné à se transformer du fait de la transition écologique, selon l'Insee. Ceux-ci représentaient alors 34 % des cadres du secteur privé présents dans la région et 2 % des cadres exerçant en France un métier « vert » ou un métier impacté par les enjeux de transition écologique.

Entre 2019 et 2023, le nombre d'offres d'emploi cadre pour des métiers verts a augmenté de 72 % en Bourgogne-Franche-Comté. En 2023, celles-ci représentaient 2,6 % des offres pour des emplois cadres verts publiés au national.

Pendant ces cinq années, 1 518 millions d'euros ont été investis dans le développement durable par les entreprises du secteur privé, et 1 810 emplois salariés ont été créés. Cela témoigne d'une transition écologique bien engagée.

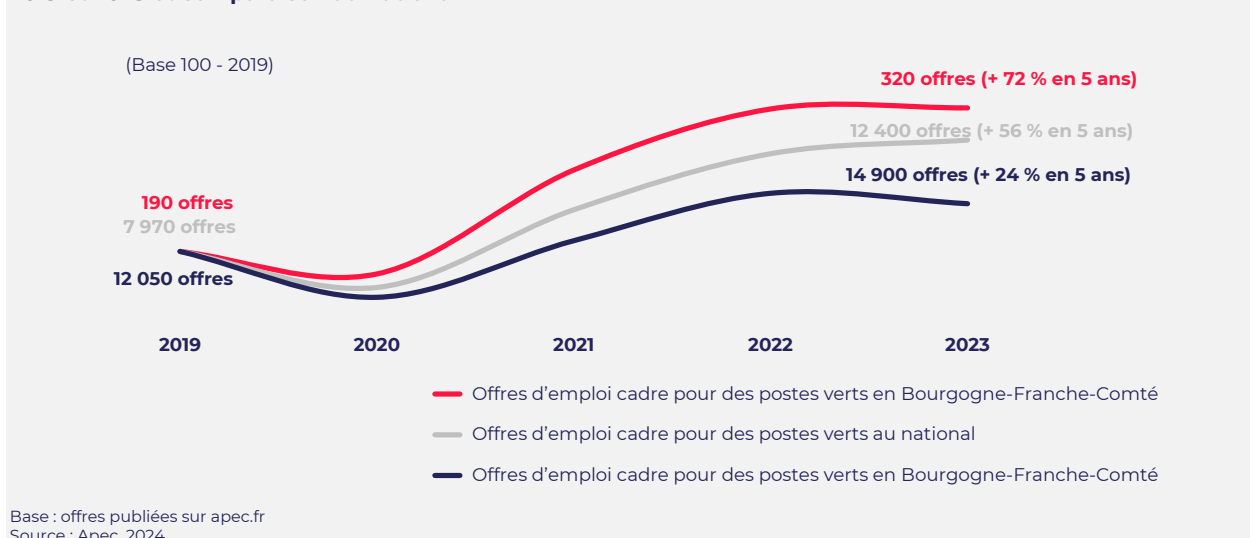
Pour accompagner ces transitions, des formations initiales et continues se développent dans le supérieur, des plus pointues aux plus génériques.

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'offres d'emploi cadre publiées sur [apec.fr](https://www.pec.fr) pour un poste vert a progressé de 72 % entre 2019 et 2023

Les entreprises du privé implantées en Bourgogne-Franche-Comté ont publié 321 offres pour des métiers verts en 2023. La région se situe ainsi au 12^{ème} rang de celles qui publient le plus d'offres d'emploi cadre pour des postes verts. Elles concernent pour moitié les métiers verts de l'analyse, la gestion et la prévention des risques environnementaux (50 %).

En 2023, les offres d'emploi cadre pour des postes verts représentaient 2,2 % des opportunités offertes localement, contre 1,6 % en 2019. L'évolution la plus marquée concerne les métiers de l'énergie, avec 2,4 fois plus d'offres en 2023 qu'en 2019.

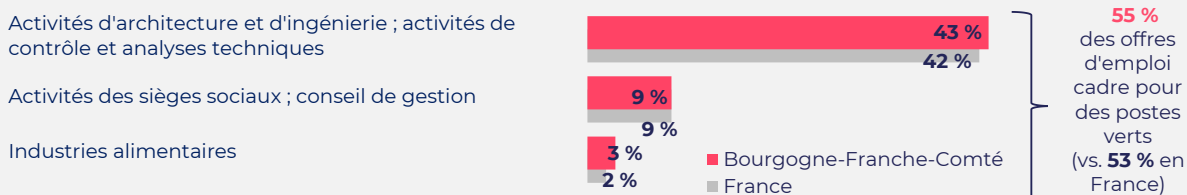
> Évolution du nombre d'offres d'emploi cadre pour des métiers verts en Bourgogne-Franche-Comté entre 2019 et 2023 et comparaison au national



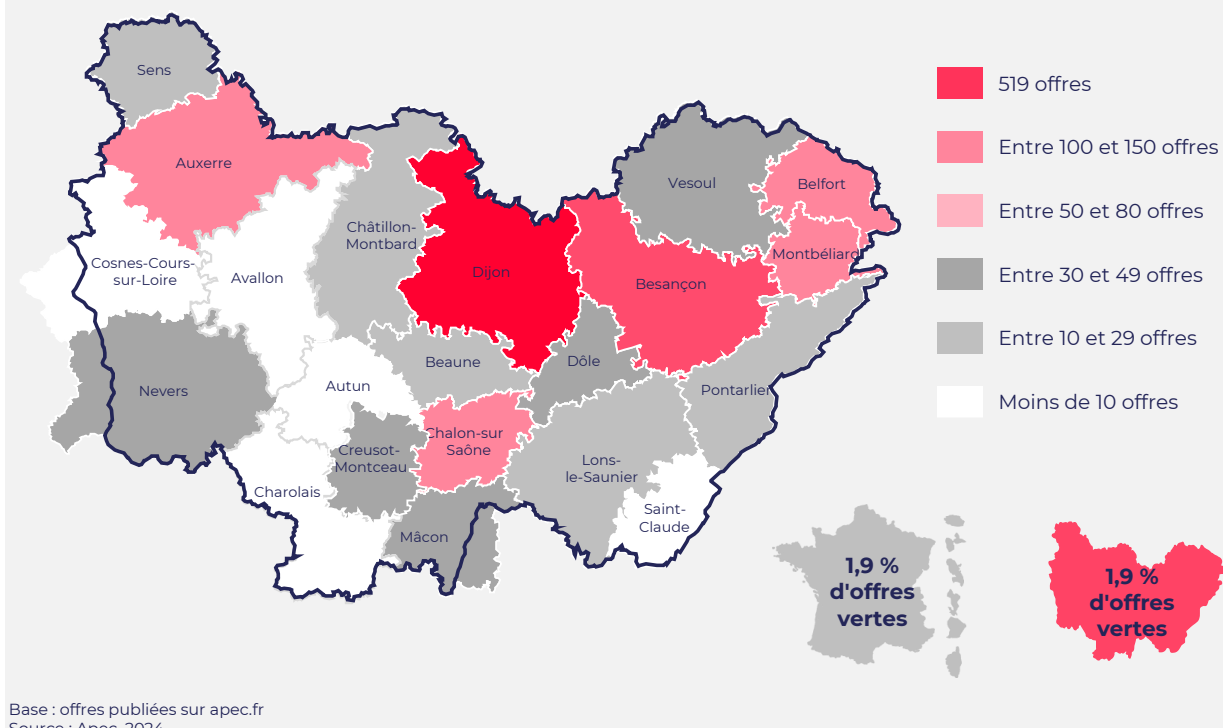
Entre 2019 et 2023, la majorité des offres d'emploi cadre pour un poste vert concernaient le secteur des services et les bassins d'emploi de Dijon et Besançon

69 % des offres d'emploi cadre émises pour des postes verts l'ont été par des entreprises du domaine des services, essentiellement en ingénierie et études techniques (43 % de ces offres). Suivent les secteurs des activités des sièges sociaux (9 %) et des industries alimentaire (3 %). Les offres d'emploi cadre publiées pour des postes verts dans la région concernent d'abord le bassin d'emploi de Dijon (519 offres), puis ceux de Besançon (146) et de Chalon-sur-Saône (72). 56 % de ces offres concernent les métiers de l'analyse, de la gestion et de la prévention des risques environnementaux. Ces métiers sont importants pour les entreprises qui doivent, conformément aux réglementations en vigueur, réduire leur impact environnemental. Ces entreprises comptent donc sur des cadres qui puissent réaliser des diagnostics, et instaurer de politiques de gestion des déchets, d'économie d'énergie, de réduction de la pollution et d'utilisation responsable des ressources. Les bassins de Dijon, de Besançon et de Chalon-sur-Saône se démarquent cependant car ils ont publié davantage d'offres pour des métiers de l'énergie. 32 %, 29 % et 36 % de leurs besoins concernent ces métiers, contre 24 % en moyenne. En matière d'énergie, la région est d'ailleurs très engagée dans les projets de décarbonation. Il s'agit d'un enjeu fort pour la filière automobile, ainsi que pour les acteurs des travaux publics. Parmi ces derniers, plusieurs adhèrent au pôle de compétitivité Infra@2050. Enfin, des offres en aménagement du territoire ont aussi été publiées. Elles sont plus nombreuses en proportion dans ceux de Vesoul et Auxerre. Au total, entre 2019 et 2023, les offres d'emploi pour des postes verts ont représenté 1,9 % du marché de l'emploi cadre régional, soit autant qu'au national.

> Principaux secteurs qui publient des offres d'emploi cadre pour des postes « verts » en Bourgogne-Franche-Comté entre 2019 et 2023



> Volume d'offres d'emploi cadre publiées sur apec.fr pour des postes verts entre 2019 et 2023 par bassin d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté, et poids par rapport au national



1 518 M€ ont été investis en Bourgogne-Franche Comté dans les filières liées au développement durable entre 2019 et 2023 et 1 810 emplois salariés ont été créés

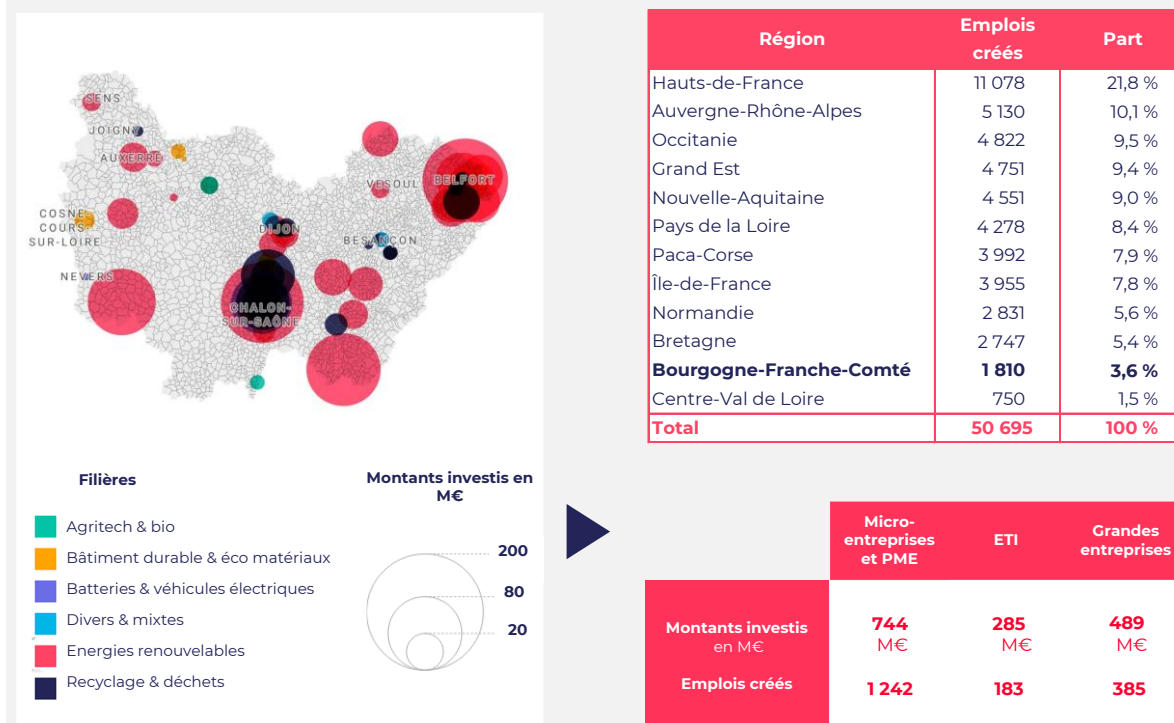
En 5 ans, les entreprises du secteur privé de la Bourgogne-Franche Comté ont investi 1,5 milliards d'euros dans des projets liés au développement durable, ce qui correspond à 14 % de leurs investissements. La filière des énergies renouvelables représente 72 % de ces investissements, avec une concentration autour du bassin d'emplois de Belfort-Montbéliard. 61 % des projets liés au développement durable l'ont été à l'initiative des PME et des micro-entreprises. 8% ont été portés par des start-ups, exclusivement dans la filière des énergies renouvelables (en particulier celle de l'hydrogène).

La Bourgogne-Franche Comté est, en France métropolitaine, la 2^{ème} région qui a le moins contribué à la création d'emplois salariés du fait des investissements dans le développement durable (1 810 emplois, soit 3,6 % de ceux créés à l'échelle nationale).

Parmi les emplois créés, la majorité l'ont été dans les microentreprises et les PME ainsi que dans les grandes entreprises (respectivement 1 242 et 385). Seuls 10% l'ont été dans les ETI. Par ailleurs, près d'un emploi créé sur deux l'a été dans le secteur des équipements électriques. Enfin, tous secteurs et toutes tailles d'entreprises confondus, 16 % des emplois créés sont des emplois cadres.

Outre les projets d'investissements pour des produits et services liés au développement durable (écoconstruction, solaire, dépollution, etc.), des industries adoptent des processus de production plus respectueux de l'environnement. En Bourgogne-Franche Comté, les secteurs de l'alimentaire ou des équipements électriques sont, à travers leurs efforts de verdissement, plus particulièrement représentatifs de cette industrie tournée vers le futur. Ce sont les entreprises des bassins d'emploi de Dijon et de Chalon-sur-Saône qui portent le plus de projets de ce type.

> Investissements dans le développement durable en Bourgogne-Franche-Comté : localisations, montants, nombre d'emplois créés et répartition par taille d'entreprise



Source : Observatoire de l'emploi et de l'investissement Trendeo, 2024

La transition écologique est au cœur de plusieurs dispositifs de recherche et de financement publics

De nombreuses aides existent au national pour accompagner les entreprises et les territoires dans leur transformation. Par exemple, le crédit d'impôt en faveur de l'industrie verte est une aide fiscale nouvellement inscrite dans la Loi de finances pour 2024. Elle est destinée aux entreprises souhaitant réaliser de nouveaux projets dans le photovoltaïque, les batteries, l'éolien ou encore les pompes à chaleur. De plus, plusieurs pôles de compétitivité et programmes de recherche œuvrent aussi à accélérer la transition écologique. En Bourgogne-Franche-Comté, le [Contrat plan Etat-Région 2021-2027](#) soutient plusieurs projets, tous liés aux domaines de spécialisation de la stratégie régionale d'innovation.

> Exemples non exhaustifs de projets de recherche axés « Transition écologique » en Bourgogne-Franche-Comté

Projets	Porteurs
Bâtiments exemplaires et économes en énergie	UE, FEDER, Région BFC
Énergies renouvelables et de récupération	Région BFC, Ademe
Préserver et restaurer les milieux naturels	Agences de l'eau, Office français de la biodiversité
Hydrogène, véhicule connecté et autonome	Région BFC, Pole véhicule du futur, UTBM
Économie circulaire	Région BFC, Ademe, AER Bourgogne-Franche-Comté

Source : Apec, 2024

Des formations existent aussi pour accompagner cette transition

La Bourgogne-Franche-Comté compte de nombreuses formations initiales et continues permettant d'acquérir des savoirs en matière de durabilité. Comme partout en France, elles portent surtout sur la gestion des risques, l'énergie et l'aménagement du territoire. L'écoconstruction, l'énergie et les géosciences y sont aussi enseignés, par exemple. Ces formations représentent un vivier potentiel pour les entreprises souhaitant recruter des compétences spécifiques. Au-delà des formations très ciblées, des temps de sensibilisation plus globaux se sont mis en place pour former les étudiants au développement durable. Ceci fait suite au [rapport Jean Jouzel](#) de 2022 qui préconise la diffusion obligatoire d'un socle de connaissances autour de la transition écologique, et ce à l'ensemble des étudiants de 1er cycle. Effective depuis la rentrée 2024, cette mesure est posée comme une réponse parmi d'autres, à un enjeu sociétal majeur qui est celui de la raréfaction des ressources fossiles, du changement climatique et des atteintes à l'environnement.

> Nombre de formations dans le domaine du développement durable et de la transition écologique en France et en Bourgogne-Franche-Comté, et répartition par domaines de formation au national



Source : Apec, 2024

Définitions et périmètres

Transition écologique : une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, ceux du changement climatique, de la rareté des ressources (source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires).

Économie verte : activité économique qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources (source : Programme des Nations unies).

Métier vert : métier dont la finalité et l'essentiel des compétences mises en œuvre associées contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et dommages sur l'environnement (source : ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires). On en compte 19 parmi les métiers cadres. Ils se répartissent en 3 catégories :

- Les métiers de l'énergie : [ingénieur énergies](#) ; [ingénieur d'études réseaux d'énergie](#) ; [chargé d'affaires en environnement et énergie](#) ; [ingénieur en efficacité énergétique](#) ; [ingénieur énergies renouvelables](#).
- Les métiers de l'aménagement du territoire, du cadre de vie et de la préservation de la biodiversité : [géologue](#) ; [géomaticien](#) ; [hydraulicien](#) ; [chef de projet aménagement du territoire](#) ; [urbaniste](#) ; [expert en environnement et écologie](#).
- Les métiers des technologies vertes, et de la gestion et de la prévention des risques environnementaux : [ingénieur en biotechnologies](#) ; [chef de projet sites et sols pollués](#) ; [directeur QHSE](#) ; [ingénieur HSE](#) ; [responsable HSE](#) ; [directeur développement durable](#) ; [ingénieur d'études environnement](#) ; [responsable RSE](#).

Projets d'investissements créateurs d'emploi dans le champ du développement durable.

Projets d'entreprises recensés dans des données publiques par l'Observatoire de l'emploi et de l'investissement Trendeo. Ils couvrent plusieurs champs d'investissement dans le domaine du développement durable : les biotechnologies vertes, le bâtiment durable et les éco-matériaux, les batteries et véhicules électriques, les énergies renouvelables, le recyclage et le traitement des déchets et autres projets durables. Pour l'industrie du futur, il s'agit de déclarations qualifiées faisant état de bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement, d'efficacité énergétique et d'autres critères qualitatifs.

Méthodologie

Ce document repose sur :

- L'exploitation de données publiques : Onemev, Insee (RP 2021), Insee (Déclaration sociale nominative, 2021).
- L'analyse des offres publiées sur [apec.fr](#) de 2019 à 2023, hors doublons et hors offres partenaires.
- L'analyse des investissements portés par les entreprises de la région (Trendeo, 2024).
- La recension des « formations vertes » de niveau Bac+3 et plus délivrées en 2023 par les universités et écoles d'ingénieur.
- Une recherche documentaire

ISSN 2826-874 (Collection Recrutement)

Cette étude a été réalisée par la Direction Données et Études (DDE) de l'Apec.

- Directeur de la DDE : Pierre Lamblin
- Responsable du pôle valorisation des données : Sébastien Thernisien
- Équipe projet : Geoffroy Garin, Anne-Dominique Gleyen, Caroline Legrand, Cristina Turlueanu, Kamel Yahyaoui.

Elle a bénéficié de l'apport de l'Observatoire de l'emploi et de l'investissement Trendeo

- Directeur : David Cousquer
- Économiste : Rayan Benamane



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > Nos études



Suivez l'actualité de l'observatoire de l'emploi cadre de l'Apec sur Twitter : [@Apec_Etudes](#)

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
aux horaires France métropolitaine

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1er juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur. L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT). Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).